



Taxe d'inscription et frais de licence

Définitions

SKCC= SAC Kids Climbing Cup
SYCC= SAC Youth Climbing Cup

SSCC = SAC Swiss Climbing Cup
SPCC = SAC Para Climbing Cup

Généralités

Conformément à l'art. 3.2 du règlement des compétitions nationales d'escalade sportive et à l'art. 3.3 du règlement de la SAC Kids Climbing Cup, pour participer à une compétition, les compétiteur·trice·s doivent s'acquitter d'une taxe d'inscription et être en possession d'une licence valable.

Fixation des taxes

Selon l'art. 3.3 du règlement des compétitions nationales d'escalade sportive et l'art. 3.3 du règlement de la SAC Kids Climbing Cup, les montants des frais de licence et de la taxe d'inscription sont déterminés chaque année par Swiss Climbing CAS.

Licence pour les compétitions nationales

Les athlètes doivent tous/toutes prendre une licence pour participer à des compétitions nationales. Cette licence est gratuite.

Taxe d'inscription

SKCC (membre CAS)	CHF	15.--
SKCC (autre)	CHF	25.--
SYCC (membre CAS)	CHF	30.--
SYCC (autre)	CHF	60.--
SSCC (membre CAS)	CHF	50.--
SSCC (autre)	CHF	100.--
SPCC (membre CAS)	CHF	30.--
SPCC (autre)	CHF	60.--

Pour la SYCC et la SSCC, la licence de compétition et les taxes d'inscription sont facturées à la fin de la saison.

La taxe d'inscription n'est pas facturée pour toute désinscription effectuée avant le jeudi précédant la compétition à minuit. Par contre, elle est facturée pour les désinscriptions non justifiées (p. ex. sans certificat médical) effectuées après ce délai et les cas où l'athlète ne se présente pas. Pour la SKCC et la SPCC, les taxes d'inscription sont facturées sur place.

Délai d'inscription

Le délai d'inscription pour **la SYCC, SSCC et la SPCC est fixé à 14 jours** et pour **la SKCC, à 7 jours** avant l'événement. Les groupes autorisés par Swiss Climbing CAS peuvent remplacer des athlètes **au SYCC et au SSCC jusqu'à 5 jours** avant la compétition. Tout le monde peut se désinscrire en ligne désormais **jusqu'à 2 jours** avant la compétition.

L'inscription se fait via le lien sur le site Internet:

www.sac-cas.ch/fr/sports-de-compétition/escaladesportive/inscription-compétitions-1/

Inscriptions sur place

Il est possible de s'inscrire sur place pour la SKCC, tant que la capacité maximale du nombre de participant·e·s n'a pas été atteinte. Les frais d'inscription coûtent 5 francs de plus.

Aucune inscription sur place n'est possible pour la SYCC, SSCC et la SPCC!

Accepté le 23.01.2024 par Swiss Climbing CAS.